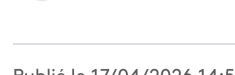


Les boulangers et les fleuristes artisanaux pourront ouvrir ce 1er mai, annonce Sébastien Lecornu

Un projet de loi en ce sens sera présenté "avant le 1er mai", a détaillé le Premier ministre vendredi.

lire plus tard 122 commentaires



Publié le 17/04/2026 14:58 Mis à jour il y a 23 minutes
Temps de lecture : 1min



Le Premier ministre français, Sébastien Lecornu, le 10 avril 2026, à Paris. (IAN LANGSDON / AFP)

Boulangers, fleuristes et artisans indépendants pourront ouvrir "ce 1er mai", a annoncé, vendredi 17 avril, Sébastien Lecornu après avoir reçu les représentants des boulangers et des fleuristes à Matignon. Des instructions seront données en ce sens aux services de l'Etat, a ajouté le Premier ministre, précisant qu'un projet de loi gouvernemental allait par ailleurs être présenté "dans les prochains jours". Objectif : mettre fin à "l'insécurité juridique" à laquelle sont confrontées ces filières professionnelles.

"Seuls les salariés volontaires ayant donné leur accord par écrit à leur employeur pourront travailler ce jour-là, et seront payés double conformément à la loi", ont précisé les services du Premier ministre dans un communiqué publié dans la foulée. "Les représentants de ces professions se sont engagés à ouvrir des négociations à brève échéance", a ajouté cette même source.

Le 1er-Mai est un jour en principe chômé. Selon la loi, seuls "les établissements et services qui, en raison de la nature de leur activité, ne peuvent interrompre le travail", ont le droit d'employer des salariés, alors payés double.

122 commentaires partager

À regarder

- "Nous voulons un nouveau jour férié, le 8 mars", réclame la leader de la CGT Sophie Binet. 1 min
- Tes protections menstruelles bientôt remboursées? 1 min
- Des fans de Céline Dion, pas vraiment convaincus par son dernier titre 1 min
- Une trêve de dix jours déjà fragile entre le Liban et Israël 2 min
- "Le Samu n'a rien pour moi" 2 min

L'actu à 18h30
Tous les soirs, recevez l'essentiel de l'actualité
tous les jours

s'inscrire à la newsletter

les mots-clés associés à cet article

- 1er-Mai
- Découverte
- Emploi
- Éco / Conso
- Politique

contenus sponsorisés

Découvrez l'application franceinfo

Toute l'actu en direct et en continu, où et quand vous voulez.

- Sauvegardez vos articles à lire plus tard
- Recevez les alertes uniquement sur ce qui vous intéresse

Télécharger l'application

toute l'actu dès 7h30

Votre adresse e-mail

s'inscrire

France Télévisions utilise votre adresse e-mail afin de vous adresser des newsletters. Pour exercer vos droits, contactez-nous.

[Notre politique de confidentialité](#)

le live

direct tv

direct radio

Retrouvez aussi

La météo

Les jeux

- Politique de confidentialité
- CGU et mentions légales
- Gérer mes traceurs
- Plan du site
- Plan du site recherche
- Qui sommes-nous?
- Nous contacter
- Accessibilité (partiellement conforme)
- Charte déontologique
- Charte du Live
- Assistant vocal
- Devenir annonceur
- Recrutement